

Initiative populaire fédérale

«OUI à la protection des
enfants et des jeunes contre
la publicité pour le tabac»



© Initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

VOTATION POPULAIRE EN 2022

La prévention symbolique non, la protection des enfants, oui

Désormais, le 14 juin ne sera plus seulement une date importante pour le mouvement des femmes, mais aussi pour les organisations et les personnes impliquées dans la prévention du tabagisme. Lors du débat concernant la loi sur les produits du tabac, le Conseil des États a jeté par-dessus bord sa ligne défendue en 2019, donnant ainsi carte blanche à l'industrie du tabac pour continuer à attirer des enfants et des adolescents vers la consommation de ses produits.

On s'en souvient : en septembre 2019, l'initiative populaire " Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac " a été déposée. Les images télévisées spectaculaires, dans lesquelles mfe est au premier plan, ne manquent pas leur effet au Conseil des États et contribuent à doter la loi sur les produits du tabac d'éléments préventivement efficaces lors de la deuxième tentative.

Un mois plus tard ont lieu les élections

parlementaires...

Le nouveau Conseil national ne veut rien savoir de la prévention du tabagisme et suit le chant des sirènes de la publicité et de l'industrie du tabac. Les yeux se tournent vers la commission du Conseil des États, qui reste dans la lignée. Mais le lobby est fort, trop fort, et les membres de la commission de la santé sont laissés pour compte par leurs groupes parlementaires. Le résultat est un désastre :

avant même la dernière procédure de conciliation, il était clair que cette loi ne pouvait être utilisée que pour de la prévention symbolique. En fait, il s'agit d'un laissez-passer donné à la publicité pour le tabac, qui doit assurer l'approvisionnement nécessaire aux victimes de la dépendance à la nicotine. "The show must go on", "business as usual", "Là où on casse un œuf, on en perd quelques-uns" - de beaux slogans pour une triste conclusion : ce sont nos enfants qui en pâtiront.

Mais nous avons toujours une grande flèche dans notre carquois, l'initiative populaire. Elle n'a pas été prise au sérieux, il s'agit maintenant de la brandir. Cela signifie que l'année prochaine, passerons par la votation populaire et donnerons au Parlement un mandat pour une protection cohérente des enfants et des jeunes et une véritable prévention du tabagisme.

Les médecins de famille et les pédiatres sont en bonne compagnie : les ligues de la santé, la FMH, pharmaSuisse, les associations et syndicats des enseignants, Swiss Olympic et les associations pour la jeunesse s'opposent en février ou mai 2022 à un financièrement puissant lobby de la communication et du tabac.

Autor: Reto Wiesli, secrétaire générale